Direction des études
et des statistiques

Mai 2002 - N° 18.1

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN DÉCEMBRE 2001*

Au quatrième trimestre 2001, les tensions du marché du travail se réduisent pour le troisième trimestre consécutif. En un an, le ratio des offres enregistrées de juillet à décembre rapporté aux demandes enregistrées au cours de la même période de l'année précédente, passe de 0,7 à 0,6. Cette évolution résulte à la fois d'un fléchissement des offres d'emploi (-4 %) et d'une hausse des flux de demandes enregistrées (+11 % entre les deuxièmes semestres 2000 et 2001). Ces tensions régressent dans tous les domaines professionnels, excepté le secteur des **banques et assurances** très sollicité par le passage à l'euro. Le repli est particulièrement marqué dans **l'informatique, l'électricité-électronique, les industries de process et celles de la mécanique et du travail des métaux.** À l'inverse, il y a un quasi-maintien des tensions dans les domaines de **la santé et des services aux particuliers.** Dans **l'hôtellerie-restauration** les tensions restent élevées malgré une légère baisse.

Les résultats par grands domaines professionnels *	Emploi en septembre 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en septembre 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre déc. 2000 et déc. 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en décembre 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre juillet 2001 et déc. 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de juillet à déc. 2001 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Juillet 2000 à déc. 2000	Juillet 2001 à déc. 2001
Agriculture, marine, pêche	412	14	4	60	8	7	2,2	2,1
Bâtiment, travaux publics	1 584	10	1	64	-14	44	0,7	0,6
Électricité, électronique	297	8	16	61	-40	40	0,9	0,5
Mécanique, travail des métaux	1 315	8	14	62	-20	45	0,7	0,5
Industries de process	1 135	6	18	58	-7	28	0,8	0,6
Industries légères (bois, indust. graphiques)	479	15	-4	57	-19	49	0,5	0,4
Maintenance	628	8	13	63	-8	59	0,6	0,5
Ingénieurs et cadres de l'industrie	151	9	18	58	-1	75	0,4	0,3
Tourisme et transports	1 842	11	8	60	-12	42	0,7	0,6
Gestion, administration	2 411	15	-1	61	-2	50	0,5	0,4
Informatique	437	5	47	57	-24	81	1,1	0,6
Études et recherche	258	5	17	59	-22	86	0,2	0,2
Banques et assurances	548	4	5	62	58	49	0,7	0,9
Commerce	2 275	15	0	61	2	54	0,6	0,5
Hôtellerie, restauration, alimentation	804	14	-5	67	-3	53	1,0	0,9
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 553	17	-6	58	7	52	0,5	0,5
Communication, information, spectacles	359	31	9	52	-3	15	0,6	0,5
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 619	6	2	64	6	63	0,6	0,6
Ensemble	**19 108**	**12**	**2**	**60**	**-4**	**44**	**0,7**	**0,6**

** - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métier utilisées. Les indicateurs des colonne 4 à 8 du tableau sont essentiellement construits à partir des flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement rencontrées par les acteurs.*

Les résultats par famille professionnelle *

Primaire - Secondaire

	Emploi en septembre 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en septembre 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre déc. 2000 et déc. 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en décembre 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre juillet 2001 et déc. 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de juillet à déc. 2001 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Juillet 2000 à déc. 2000	Juillet 2001 à déc. 2001
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	306	16	2	59	8	6	2,6	2,5
Techniciens et cadres de l'agriculture	66	10	12	64	20	73	0,2	0,2
Marins, pêcheurs	41	7	4	65	-3	12	0,9	0,8
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	166	18	-1	65	-21	38	0,8	0,6
Ouvriers qualifiés des travaux publics	94	5	-9	60	1	37	0,8	0,8
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	307	7	-1	64	-13	48	0,8	0,7
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	120	19	1	65	-2	43	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	520	9	2	64	-16	42	0,7	0,6
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	55	8	11	61	-17	39	0,8	0,6
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	137	8	4	63	-6	61	0,5	0,5
Cadres du bâtiment et des travaux publics	189	5	9	61	-9	79	0,4	0,3
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	64	8	18	59	-53	22	1,0	0,4
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	92	13	15	60	-38	36	0,9	0,5
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	141	3	19	65	-30	61	0,8	0,5
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	73	24	8	61	-23	37	0,5	0,3
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	173	7	21	60	-24	45	0,8	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	142	5	10	64	-20	37	1,0	0,7
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	221	7	41	57	-18	28	0,7	0,4
Ouvriers qualifiés de la mécanique	231	8	21	58	-31	36	1,0	0,6
Ouvriers de la réparation automobile	229	10	-2	68	-3	65	0,5	0,5
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique	247	3	20	64	-21	60	0,8	0,5
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process	389	12	23	56	-6	19	0,9	0,7
Ouvriers qualifiés des industries de process	456	4	12	59	-8	44	0,9	0,7
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	290	3	5	66	-8	66	0,3	0,2
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	64	22	-7	56	-9	36	0,4	0,3
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	151	19	-7	54	-26	48	0,4	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois	39	3	4	59	-23	43	2,1	1,4
Ouvriers qualifiés du bois	71	14	4	66	-14	54	0,7	0,5
Ouvriers des industries graphiques	94	10	3	57	-23	56	0,5	0,4
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques	61	6	6	58	-8	64	0,4	0,3
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	360	6	6	61	-5	51	0,6	0,5
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	269	11	20	64	-10	65	0,6	0,5
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	151	9	18	58	-1	75	0,4	0,3
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	421	15	4	61	-15	22	0,7	0,5
Ouvriers qualifiés de la manutention	404	13	11	57	-8	34	0,7	0,5
Conducteurs d'engins de traction et de levage	43	4	-1	68	24	21	0,7	0,8
Conducteurs de véhicules	718	9	8	61	-10	58	0,9	0,7
Agents d'exploitation des transports	88	6	18	60	-11	74	0,7	0,5
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports	118	12	10	61	-32	67	0,4	0,2
Cadres des transports et navigants de l'aviation	52	6	17	54	-11	86	0,2	0,2

** - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.*

Les résultats par famille professionnelle * (suite)

Tertiaire

	Emploi en septembre 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en septembre 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre déc. 2000 et déc. 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en décembre 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre juillet 2001 et déc. 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de juillet à déc. 2001 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Juillet 2000 à déc. 2000	Juillet 2001 à déc. 2001
Gestion, administration								
Secrétaires	673	22	-4	61	-8	59	0,4	0,3
Comptables	410	3	-4	65	6	59	0,7	0,7
Employés administratifs d'entreprises	543	23	-3	59	1	36	0,6	0,6
Secrétaires de direction	76	32	7	62	-8	66	0,3	0,2
Tech. des services administratifs, comptables et financiers	279	4	-1	66	3	63	0,5	0,5
Cadres administratifs, comptables et financiers	432	7	15	59	1	72	0,4	0,3
Informatique								
Informaticiens	437	5	47	57	-24	81	1,1	0,6
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	258	5	17	59	-22	86	0,2	0,2
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	223	4	4	66	113	32	0,6	1,0
Employés et techniciens des assurances	160	3	0	61	18	75	1,0	1,1
Cadres de la banque et des assurances	163	3	11	55	-5	81	0,6	0,4
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	285	22	-1	62	17	31	0,9	1,0
Vendeurs	819	20	-4	63	-5	57	0,5	0,4
Représentants	465	10	1	62	-6	89	0,6	0,6
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	337	3	-1	63	-12	71	0,8	0,7
Cadres comemrciaux et technico-commerciaux	374	16	15	55	-3	86	0,3	0,2
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	232	6	-12	71	-8	70	1,0	1,0
Cuisiniers	216	13	-3	67	-8	53	1,0	0,9
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	360	19	-5	66	-1	50	1,0	0,9
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	169	12	-5	66	-5	76	0,6	0,5
Employés de maison	285	33	-8	55	22	56	0,2	0,3
Assistants maternels	648	13	-4	59	-4	73	0,3	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	229	17	0	57	16	57	0,9	1,0
Agents d'entretien	1 075	16	-6	57	4	40	0,6	0,6
Employés des services divers	152	3	-7	58	2	62	1,4	1,4
Communication, information, spectacles								
Profes. de la communication et de la documentation	160	18	17	56	-17	66	0,2	0,2
Professionnels des arts et des spectacles	200	39	7	51	-1	10	0,8	0,6
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	385	2	-2	71	11	55	0,6	0,7
Infirmiers, sages-femmes	425	1	0	72	-8	69	1,4	1,2
Professions para-médicales	280	5	-6	64	28	70	0,3	0,4
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	532	13	5	63	4	62	0,6	0,6
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	161	13	8	56	8	63	0,5	0,5

** - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.*

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

Les familles professionnelles

L'approche métier a été adoptée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés en famille professionnelle (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte ici, en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique et celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 23,8 millions de personnes en mars 2001.

Les sources

• L'enquête Emploi de l'INSEE

L'enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE, en principe en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus, appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires.

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

Sous-produit de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi, l'agence comptabilise les demandes d'emploi et les offres d'emploi en flux (enregistrées ou sorties au cours d'une période) et en stock (en fin de mois).

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock), on a retenu l'ensemble des catégories 1, 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents sauf qu'ils recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

Les indicateurs

• **Emploi :** il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en juin 2001 dont l'effectif a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi (mars 2001) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé au deuxième trimestre 2001 *(1)*.

• **Taux de demande d'emploi :** DEFM*100/(Emploi + DEFM). Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de chômage de la famille professionnelle considérée.

• **Taux d'évolution des demandes :** c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3.

• **Taux d'écoulement des demandes :** cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi de la fin du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : [1-(DEFM (T)/(DEFM (T-4)+Demandes d'emploi enregistrées entre (T-4) et T))]*100.
Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE.

• **Taux d'évolution des offres :** il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

• **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées au cours des 6 derniers mois :** cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Agence selon la famille professionnelle.

• **Ratio offres sur demandes enregistrées :** on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur pour la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité des variables de flux, les évolutions ne sont en effet significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

---

(1) - Voir Raphaël Cancé, et Hélène Fréchou, « Évolution de l'emploi salarié au troisième trimestre 2001 » Premières informations *n° 51.1, décembre 2001, et Abdénor Brahami, Odile Brégier, Raphaël Cancé, Joelle Chazal, Hubert Denis du Péage, Frédéric Lerais, Vladimir Passeron, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième trimestre 2001 »,* Premières informations, *janvier 2002, n° 01.1.*

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http://www.ladocfrancaise.gouv.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) **110 €** , CEE (TTC) **116 €**, hors CEE (TTC) **118 €**. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.